

Conseil municipal du 7 mars 2019

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Prévision investissements 2019

Scarification sur le chemin du pont des Soupirs : 1 320 € TTC.

Remplacement ordinateur et onduleur de la mairie : 1 681 € TTC

Marquage peinture voirie communale et centre bourg : 1 440 € TTC

Fertilisation du terrain de football : 1 034.78 € TTC

Remplacement du tracteur communal : étude en cours

Travaux chemin des « blévens » : en attente

Logement communal

Logement situé au-dessus de l'école : bail depuis le 1^{er} février 2019, locataire Madame Manon PERONNET.

Communauté de communes

Présentation du projet communautaire pour le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes Pays de Lapalisse.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence eau et assainissement prévue au 1^{er} janvier 2020.

Terrain communal « Le Ponsut »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'urbanisation de la parcelle communale située lieu-dit « Le Ponsut » cadastrée AA62P, qui consiste à terme à la vente de 6 lots constructibles.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à effectuer les transactions et signer tous les documents notariés et autres s'y affairant.

Des travaux d'enfouissement de la ligne aérienne présente sur le terrain seront exécutés, ainsi que des travaux d'assainissement, d'éclairage public, de distribution de l'eau potable et de téléphonie.

Chemins communaux

Pour information, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le début de l'année 2019, 263 tonnes de fournitures pour l'entretien des chemins ont été livrés à la commune, pour un montant de 3 849 € TTC.

Ecole

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion avec les parents d'élèves du 3 mars 2019. Lors de cette réunion, Monsieur le Maire a informé les parents d'élèves de la mise en place des recommandations Vigipirate pour la sécurisation des lieux, à savoir mise en place de verrous sur les portes et condamnation du grand portail. L'entrée des élèves se fera par le portillon qui sera automatisé.

Cantine scolaire : dans un souci de légalité, les approvisionnements se feront auprès du fournisseur INTERMARCHE de Lapalisse qui est agréé pour la livraison aux collectivités avec un véhicule réfrigéré adapté.

Questions diverses

Compte-rendu du recensement de la population qui s'est déroulé sur la commune en début d'année. Les chiffres seront connus par la commune en fin d'année 2019.

Mise en place de panneaux de communication de la Région à chaque entrée du bourg, suite à la subvention reçue pour la réfection de la toiture de l'église.

SICTOM : les ménages vont prochainement recevoir des informations concernant la modification du tri sélectif.

Projet éolien : la mairie est en attente de nouvelles informations de la part de la société SAMEOL.

Elagage

Les propriétaires de haies ou d'arbres bordant les chemins, les routes communales et départementales sont priés de les élaguer pour raison de sécurité pour la circulation routière et pour les engins agricoles, faute de quoi des poursuites seront engagées.